# Les criquets menacent l'économie bissau-guinéenne

La Guinée-Bissau craint que l'invasion de criquets menace la production de noix de cajou, qu'elle exporte à hauteur de 90 000 tonnes par an. Le porteparole du gouvernement, Filomeno Lobo de Pina, a indiqué qu'une invasion pourrait sérieusement affecter la balance commerciale du pays.

# L'Union africaine veut créer une structure humanitaire

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dont le sommet s'est tenu lundi 10 janvier à Libreville (Gabon), a affirmé son souhait de mettre en place une structure humanitaire qui permettrait de gérer en interne les conflits et crises qui frappent le

# Soudan : le président s'engage à respecter l'accord de paix

Le président soudanais, Omar Al-Béchir, a annoncé qu'il respecterait les accords de paix avec les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan. Les deux parties ont signé les deux protocoles qui restaient en suspens et qui avaient trait à l'établissement d'un cessez-le-feu permanent et à la définition des modalités d'application de l'accord de paix. L'accord historique a été proclamé solennellement dans la capitale kenyane, Nairobi, le 9 janvier.

# Peut-être un vaccin contre le paludisme dans cinq ans

Le responsable de la coordination, de la stratégie et de la politique de lutte contre le paludisme au siège de l'Organisation mondiale de la santé a expliqué qu'il avait bon espoir qu'un vaccin contre le paludisme soit mis au point d'ici à cinq ans. Il fonde son estimation sur des résultats d'expériences encourageants au Mozambique.

### Sénégal : accouchements gratuits à Kolda et Zinguinchor

Depuis le 29 décembre, les femmes de Kolda et Zinguinchor accouchent gratuitement. L'initiative constitue un pas de plus dans le renforcement de la santé maternelle. Cette mesure devrait bientôt être étendue à tout le territoire.

# Sénégal : 94 millions d'euros pour reconstruire la Casamance

Quatre-vingt-quatorze millions d'euros seront dédiés à la reconstruction de la Casamance (sud du Sénégal), grâce à la participation de 19 bailleurs de fonds internationaux. Me Pierre Marie Bassène, le responsable de l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance, a expliqué que l'argent servira à la reconstruction de villages détruits, à la démobilisation des combattants, au déminage et au développement local.

## Le Sénégal abolit la peine de mort

L'Assemblée nationale sénégalaise a voté l'abolition de la peine de mort, le 10 décembre, une sentence qui n'avait plus été exécutée depuis 1967. Les articles 337 et 346 du Code pénal sénégalais prescrivaient encore l'application de la peine de mort pour les personnes reconnues coupables d'enlèvement ou de prise d'otages.

#### Lancement du programme Migrations pour le Développement en Afrique

L'Organisation internationale pour les migrants (OIM) vient de lancer le programme Migrations pour le développement en Afrique. Arnand Rousselot, représentant régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, a expliqué qu'il est destiné à faire profiter aux pays africains de l'expertise, des compétences et des ressources financières de la diaspora africaine.

#### L'Italie offre un million d'euros à la Mauritanie

Rome a fait un don d'un montant d'un million d'euros à la Mauritanie pour aider les victimes de l'invasion de criquets. Les fonds seront remis via l'intermédiaire du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et sont destinés aux situations d'urgence générées par le péril acridien.

#### Sénégal : pas de nouveau Joola avant mars 2005

L'arrivée, prévue le 15 décembre, du bateau qui devait remplacer le Joola, qui a coulé le 26 septembre 2002 au large des côtes gambiennes, a encore été repoussée. Cette attente s'explique par le retard pris dans les travaux sur le nouveau bateau au port de Ziguinchor. Si tout se passe bien, le remplaçant du Joola devrait pouvoir assurer la liaison maritime entre Dakar et Ziguinchor au mois de mars 2005.

#### Mauritanie : ratification de la Charte africaine des droits de l'Homme

L'Assemblée nationale de Mauritanie a adopté une loi qui permet au président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya de ratifier la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Le 28 décembre, l'Assemblée a par ailleurs voté un texte qui autorise le chef de l'État à ratifier la Convention de Palerme des Nations unies qui a trait à la lutte contre la criminalité transnationale.

#### Abonnez-vous, réabonnez-vous

La lettre du Sahel est un instrument d'information et de liaison indispensable à tous ceux qui participent à l'action de SOS SAHEL. Notre objectif est de parvenir à ce que son financement soit entièrement pris en charge afin de permettre le meilleur emploi possible des dons à destination du Sahel. Une nouveauté en matière de déduction fiscale. Jusqu'à présent, seul le montant de vos dons était déductible de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Désormais, le montant de votre abonnement l'est également Une raison de plus pour vous abonne à La lettre du Sahel

#### COUPON A RENVOYER A :

SOS SAHEL International France - 2, avenue Jeanne, 92604 Asnières-sur-Seine Cedex contact@sossahel.org - www.sossahel.org

Tél.: 01 46 88 93 70 - Fax: 01 46 88 70 67

# Coupon-Réponse

I\	71. 🗆 IVIITIE 🗀 IVIIIE
Adresse :	
	de postal :
Ville	2:
	Je souscris un abonnement d'un an à <i>La lettre du Sahel</i> (4 numéros) pour un montant de <b>7 €</b>
	J'envoie un don de€ pour soutenir l'action de SOS SAHEL International France
La lo	i de finances vous permet de déduire directement de vos impôts 60 % de vos dons

La loi de finances vous permet de déduire directement de vos impôts 60 % de vos dons dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Les legs faits à SOS SAHEL International France sont exempts de tout droit de succession.

J'envoie mon versement par

☐ CCP ☐ Chèque bancaire

À l'ordre de :

## **SOS SAHEL International France**

(CCP La Source 35 999 99 H)

Avez-vous déjà fait un versement à l'association?

□ Oui □ Non

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre association, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et demander leur rectification ou suppression.

COMITÉ DE LA CHARTE donner en confiance

La lettre du Sahel 90 est éditée par l'Association SOS SAHEL International France 2, av. Jeanne 92 604 Asnières/Seine Cedex Tél.: 01 46 88 93 70 Directeur de la publication : Marc FRANCIOLI

> Association reconnue d'utilité publique, membre du Comité de la Charte de Déontologie des Organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Commission paritaire 1008 H 8 3719

N° 90 - février 2005 - 1,75 € **DOSSIER SPÉCIAL CRIQUET PÈLERIN Plus petit** qu'un haricot, plus dévastateur qu'un éléphant Une lutte privée Des millions de En direct du terrain Sahéliens en sursis de ressources

# **Urgences** oubliées

Au lendemain de Noël et des conséquences du tsunami, le monde entier a découvert l'horreur. La mondialisation tant décriée a pu montrer son meilleur visage, celui de la solidarité. Une mobilisation sans précédent que n'avait connue ni le Bangladesh, ni le Biafra, ni le Sahel, s'est produite. Réjouissons-nous car c'est un signe de la conscience humaine.

Pourtant cette solidarité a son revers, celui de multiplier les "urgences oubliées". Les Nations unies n'ont pas craint d'aller à contre-courant de l'ambiance du moment et de le rappeler. Oui de rappeler que des drames moins médiatisés mais aussi dévastateurs se déroulent sous nos yeux mi-clos ou fermés. Le sida décime les pays les plus pauvres de la planète, le Darfour se meurt dans l'indifférence générale, le Sahel ne parvient toujours pas à relever la tête, et la dernière invasion de criquets n'a rien arrangé.

Le malheur est indivisible. Il n'y a pas de hiérarchie dans la misère.

Vous qui, comme nous, avez sans doute fait un effort supplémentaire pour venir en aide aux victimes du tsunami, n'oubliez pas pour autant que les Sahéliens qui vivent aujourd'hui de nouveaux temps périlleux ont besoin de nous, ont besoin de vous.

Amis de la solidarité, amis du Sahel, il nous faut doubler, au sens propre, notre effort si nous voulons remporter une petite victoire sur la mort, la misère, la famine et la pauvreté.

Merci, au nom de tous les Sahéliens, de répondre à notre pressant appel et d'apporter une nouvelle fois votre contribution.

Marc Francioli

# Le crédit, un outil contre la pauvreté



Grâce au microcrédit, les femmes peuvent démarrer de nouvelles activités génératrices de revenus et renforcer leur place dans les sociétés sahéliennes. Source SOS SAHEL.

En novembre 2004, les Nations unies ont inauguré l'année internationale du microcrédit. Utilisée depuis 30 ans dans le cadre des projets de solidarité, la microfinance a transformé la vie des populations les plus pauvres en leur donnant la possibilité d'épargner et d'investir pour briser le cercle infernal

de la précarité. Une philosophie que partage SOS SAHEL qui a toujours favorisé les initiatives locales comme base du développement.

Au Sahel, les moissons sont souvent inégales, et il est bien difficile pour les paysans de prévoir de quoi sera fait l'avenir. Une invasion de criquets, une sécheresse, et toute la communauté est déstabilisée. Faute d'épargne ou de revenus complémentaires, c'est le sauve-qui-peut. Les hommes quittent le village, les bêtes sont vendues, les récoltes bradées. Une situation qui ne permet pas ensuite de préparer la prochaine campagne agricole. Les conditions de vie se dégradent et la pauvreté s'installe durablement.

Accordés foyer par foyer, ces services financiers apportent un nouveau souffle à toute la société. Les femmes sont parmi les principales bénéficiaires de ce système. Ainsi, elles gagnent une certaine autonomie financière et renforcent leur statut au sein du groupe.

Les nouvelles activités développées (artisanat, maraîchage, petit commerce...) permettent de constituer des revenus complémentaires et d'épargner une partie des bénéfices. Rapidement, les familles réunissent suffisamment d'argent pour payer les frais de scolarité des enfants ou pallier une perte de revenus agricoles momentanée.

Les traites des uns permettent ensuite de financer les projets des autres. Il est donc important que le système soit rentable pour que la caisse de crédit puisse répondre à toutes les demandes et faire que ces petits commerces se transforment ensuite en petites entreprises.

# Le criquet pèlerin,

# Plus petit qu'un haricot, plus dévastateur qu'un éléphant

# **Une lutte** privée de ressources

En l'absence de lutte organisée contre les criquets pèlerins, les périodes de recrudescence peuvent s'étaler sur plus d'une décennie. Un scénario catastrophe inenvisageable pour les pays d'Afrique de l'Ouest qui comptent aujourd'hui 50 millions d'habitants, dont 60 à 70 % tirent leur subsistance de la terre. Faute de réels moyens de lutte, les épisodes acridiens durèrent 22 ans, de 1888 à 1910, et 13 ans, de 1949 à 1962. Entre 1987 et 1989, les criquets pèlerins ont causé 300 millions d'euros de pertes et coûté plus de 250 millions d'euros à la communauté internationale.

La prévention reste la politique la plus efficace pour contrer les pullulations. Toute la difficulté est de maintenir une surveillance effective des aires de rémission. Devant couvrir plus de 16 millions de km², ce travail nécessite une collaboration régionale permanente. S'il existe

un système d'alerte supervisé par les Nations unies (EMPRES : Emergency Prevention System), il souffre d'un cruel manque de moyens pour mener à bien sa mission en Afrique occidentale (il est beaucoup mieux organisé autour de la mer Rouge). En effet, les États ouest africains ne peuvent seuls financer ce dispositif. La faible mobilisation de la commu-

nauté internationale en période de rémission est une des causes de l'ampleur de la crise actuelle, observée depuis septembre 2003. En juin 2004, le programme EMPRES n'avait toujours pas reçu la dotation lui permettant de fonctionner normalement (7 millions d'euros

Algerie

Libye

Mauritanie

Mali

Zone de reproduction durant l'hivernage
(juliet-octobre)

Situation des criquets pélerins (été 2004)

Essaims d'Afrique du nord-ouest Criquets adultes

Essaims

Au printemps 2004, les essaims de criquets ont entamé leur retour vers le Sahel. Source FAO.

sur 4 ans). En septembre 2003, la Banque africaine de développement n'avait autorisé qu'un financement partiel de 4,3 millions d'euros. Selon les dernières estimations, la FAO évalue le coût de l'invasion actuelle à plus de 180 millions d'euros.

# Chronologie des événements : une pullulation prévisible

Été 2003 : le Sahel connaît des précipitations exceptionnelles qui offrent aux criquets des conditions idéales de reproduction. Les insectes adultes se regroupent sur des territoires allant de la Mauritanie au Soudan. Des bandes larvaires se forment.

**Automne 2003 :** les scientifiques observent la présence d'essaims migrant vers le sud du Maroc et de l'Algérie.

**Printemps 2004 :** les criquets ont atteint la Tunisie et la Libye. Progressivement, les essaims entament un retour vers le Sahel. La lutte est engagée mais les financements manquent.

Été 2004 : les essaims et les bandes larvaires envahissent graduellement la Mauritanie, le Mali, le Niger, puis le Sénégal et le nord du Burkina Faso.

**Novembre 2004 :** la majorité des criquets remontent vers l'Afrique du Nord .



En une journée, un essaim consomme autant que 2500 personnes

**Décembre 2004 :** des essaims importants ont été observés au sud d'Alger. D'autres sont signalés du Sénégal à la Guinée-Bissau.

Depuis septembre 2003, 12 millions d'hectares ont été traités par voies terrestres et aériennes en Afrique sans pour autant éradiquer la recrudescence acridienne. Si les criquets rencontrent de nouvelles conditions hivernales favorables, il est probable que leur nombre augmentera encore considérablement en 2005.

2

# Le criquet pèlerin,

# plus petit qu'un haricot, plus dévastateur qu'un éléphant

# **SOS** SAHEL poursuit son action après le passage des criquets

# Des millions de Sahéliens en sursis

Au Niger, plus de 3 millions de personnes réparties dans 3000 villages du nord et du centre du pays sont d'ores et déjà en situation d'insécurité alimentaire. En Mauritanie, pays qui a connu les plus grandes invasions d'acridiens, beaucoup de ménages urbains et ruraux ont des difficultés à subvenir à leurs besoins. Une situation qui devrait s'aggraver début 2005, si rien n'est fait. On risque donc de s'acheminer vers une crise alimentaire majeure. Au Sénégal, la FAO estime que 124 300 ménages ont besoin d'une assistance agricole immédiate. Au Mali, une étude menée par le PAM (Programme alimentaire mondial des Nations unies) au mois d'octobre a démontré que 60 à 70 % des familles vivant de l'élevage et de l'agriculture ont un régime alimentaire pauvre, voire très pauvre.

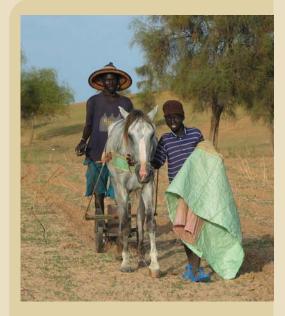
Dans toutes les régions fortement frappées par les pullulations, les populations ont adopté des stratégies de survie qui ne seront pas sans conséquences socioéconomiques et environnementales : transhumance précoce vers des zones cultivées, vente d'animaux, déforestation accélérée (le bois procurant des revenus complémentaires). Début décembre, de nombreuses communautés envoyaient leurs jeunes chercher du travail hors du village. Les familles réduisaient les rations alimentaires et supprimaient les aliments jugés non essentiels.

## Entre urgence et développement

SOS SAHEL a rapidement pris la mesure des conséquences dramatiques d'une invasion acridienne généralisée. Entre urgence et développement, la fédération voulue par Léopold Sédar Senghor poursuit son action en faveur des populations rurales.

En collaboration avec le PAM (Programme alimentaire mondial des Nations unies), notre partenaire nigérien distribue une aide alimentaire aux paysans de la région de Tilabéri (lire page 7 "Projet criquets"). Par ailleurs, SOS SAHEL recherche actuellement d'autres financements, institutionnels et privés, pour doter des cantines scolaires en nourriture dans le sud de la Mauritanie et créer des banques de céréales et de semences au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal

Au-delà de l'urgence, nous n'oublions pas que seul le développement permettra aux

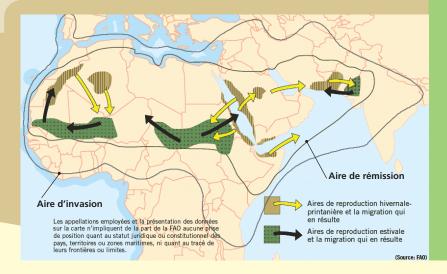


Au-delà de l'aide d'urgence, les actions (formations, équipements) de SOS SAHEL limitent l'impact des catastrophes naturelles sur l'économie rurale, Source SOS SAHEL

populations sahéliennes de ne plus subir les aléas climatiques et autres catastrophes naturelles. C'est pour cette raison que nous poursuivons les actions de renforcement des capacités des groupements paysans, la mise en place de fonds de crédits, la fourniture de semences et d'intrants pour le développement de l'agriculture.

# Une aire d'invasion de plus de 29 millions de km²

Circonscrits sur 16 millions de km² durant les périodes de rémission, les criquets pèlerins occupent jusqu'à 29 millions de km² en cas d'invasion. Ils peuvent sévir alors de la côte ouest de l'Afrique jusqu'au Bangladesh, englobant le Proche et le Moyen-Orient, soit 57 pays et plus de 20 % des terres émergées sur lesquelles vivent un milliard d'êtres humains.



# Criquets et désertification

Lorsque les criquets se regroupent en essaims, ils provoquent des dégâts considérables sur des territoires très étendus couvrant le sud du Sahara et toute la zone sahélienne, voire soudanienne. Au vu des études réalisées sur les impacts des invasions acridiennes, les scientifiques ont pu mettre en évidence le lien de causalité entre les ravages des insectes et la progression de la désertification. Le Sahel est un écosystème extrêmement fragile, à l'équilibre précaire. Les dommages causés aux zones pastorales, associés à de fortes concentrations de cheptels, provoquent une destruction totale des pâturages. Les sols sont mis à nu avec pour conséquence une augmentation de l'érosion et un appauvrissement durable des terroirs. Dans certains cas, la destruction des végétaux peut même déclencher des mouvements de dunes.

# Traitements chimiques et biopesticides

Plus de quatre millions d'hectares ont été affectés en Afrique de l'Ouest. Faute d'une solution alternative, la lutte chimique a dû une nouvelle fois être privilégiée. Deux biopesticides sont actuellement testés à grande échelle en Mauritanie. Une expérimentation qui pourrait offrir de nouvelles solutions, inoffensive pour par la culture d'un champignon, le Metarhizium anisopliae, dont les spores tuent les insectes aux stades larvaires. Le second produit est une phéromone naturellement produite par le criquet. Déversée sur les larves, cette substance brouille la perception des appels à la grégarisa tion (regroupement), et les individus restent sur place au lieu de former des essaims. Après avoir épuisé les vivres disponibles, ils se dévorent entre eux.



En phase grégaire, le criquet adulte prend une teinte jaune caractéristique. Source A. Monard. CIRAD

# CEuf IV V

Cinq phases larvaires sont nécessaires au criquet en phase grégaire pour atteindre l'âge adulte et former des essaims. Source FAO.

favorables à sa reproduction et de phénomènes de vents convergents qui vont les concentrer en grande quantité. 500 criquets à l'hectare suffisent pour qu'il entame cette transformation. Celle-ci est totale au bout de quatre générations. Les bandes larvaires, qui regroupent les

# Le pèlerin, un criquet schizophrène

Le criquet pèlerin, lorsqu'il est solitaire, est un insecte inoffensif qui occupe les régions désertiques du sud saharien. En phase grégaire (en groupe), son comportement, son aspect, sa morphologie se modifient radicalement. Ces rassemblements sont le fruit de conditions écologiques

individus non encore pourvus d'ailes, peuvent couvrir des centaines d'hectares et parcourir plusieurs kilomètres par jour.

Les essaims très mobiles envahissent plusieurs centaines de km², regroupant des dizaines de milliards d'ailés. Leurs déplacements peuvent dépasser 1 000 kilomètre par jour. Entre le 10 et le 14 octobre 1988, des criquets en provenance d'Afrique de l'Ouest avaient traversé l'océan Atlantique pour atteindre les Antilles et l'Amérique du Sud. Redoutables, ils peuvent chaque jour consommer leur propre poids de nourriture fraîche et s'attaquent à une très large gamme de végétaux. Les dégâts qu'ils commettent sont d'autant plus importants que leur multiplication est très rapide. En moyenne, chaque femelle vit de 3 à 6 mois et pond 3 fois de 50 à 100 œufs.

Source du dossier : rapports, publications et site Internet de la FAO site Internet du CIRAD. Merci à Michel Lecoq, responsable de l'unité de recherche PRIFAS, pour sa disponibilité.

# **Criquets 2004 :** une attaque généralisée

De la Mauritanie au Niger, tout le Sahel a été frappé cet été par des invasions de criquets. Une situation exceptionnelle qui a occasionné bien des dégâts aux cultures. Des ravages dont les conséquences pour les populations pourraient localement avoir des conséquences dramatiques

#### Mali

La récolte de céréales sera inférieure de 14 % à celle de 2003. En août, les premiers dégâts sur les cultures ont été enregistrés sur une bande comprise entre Tombouctou et Mopti. Fin septembre, les ravages les plus importants ont été observés dans la partie nord des régions de Kayes, de Koulikoro, de Ségou et de Mopti. A Tombouctou, c'est la quasitotalité des cultures pluviales et de décrue qui a été ravagée. A Gao, les dégâts ont porté sur les rizières non encore inondées par la crue. Les pâturages des régions de Koulikoro et de Gao ont eux aussi souffert des invasions de criquets. Les transhumances de troupeaux en provenance du Nord, du Niger et de la Mauritanie risquent d'accroître la pression sur les pâturages et de générer des conflits avec les agriculteurs. Les ventes massives de bétail, faute de fourrage, font chuter le prix des animaux

## Mauritanie

Des infestations ont été constatées, dès l'arrivée des pluies, pour les semis. Contrairement aux autres pays sahéliens, la situation en Mauritanie est tout à fait singulière puisque les essaims ont provoqué des dégâts, sans interruption, de juin à novembre. Le déficit céréalier est de 44 % par rapport à 2003. Le manque de disponibilité des céréales augure d'une hausse des prix pour les mois à venir et nécessitera une aide alimentaire estimée à plus de 60 000 tonnes. L'élevage est durement frappé par le manque de fourrage. Les dégâts sur les pâturages sont particulièrement inquiétants dans le nord et le centre du pays, avec des pertes allant de 40 à 100 %. Cette situation aboutit à une concentration d'animaux en zone sud, augmentant les risques d'épidémies, de surpâturages, de conflits avec les agriculteurs.



Essaim de criquets migrateurs. Source FAO

## Nige

L'invasion de criquets a causé d'importantes pertes au niveau des récoltes de céréales. La production céréalière enregistre une baisse de 12 % par rapport à la campagne de 2003. Les bandes larvaires ont été signalées dès août dans les zones agricoles, suivies par des essaims d'adultes à grande échelle dans le nord du pays. En septembre, des larves ont été observées évoluant dans le nord des régions de Tahoua, Tillabéri, Zinder et Maradi. Ces événements ont eu pour conséquence une chute importante de 10 à 50 % des productions de mil et de sorgho.

# Sénégal

La production de céréales enregistre un recul de 22 % par rapport à la campagne de 2003. 7 régions sur 11 ont été touchées : Saint-Louis, Louga, Matam, Thiès, Diourbel, Fatick et Dakar. Les premières infestations ont été constatées au nord en juin le long du fleuve. Les régions de Saint-Louis, Louga, Thiès, Diourbel et Fatick ont subi des dégâts importants sur le mil, le niébé, le sésame. Concernant les pâturages, des destructions généralisées ont été constatées dans les régions de Louga et de Saint-Louis. L'impact a été plus limité dans les régions de Matam et de Diourbel. Les éleveurs ne pouvant plus

nourrir leurs troupeaux, on assiste à des ventes massives de bétail qui favorisent la baisse du prix des animaux. Faute de fourrage, la transhumance précoce vers les zones agricoles, plus au sud, provoque des tensions entre pasteurs et paysans.

#### **Burkina Faso**

En août, quelques essaims de criquets pèlerins matures ont atteint le nord du Burkina Faso, où l'on a constaté des éclosions et la formation de bandes larvaires. Environ 29 villages sont touchés. Bien que les criquets pèlerins aient provoqué des dégâts localisés considérables aux cultures et aux pâturages, à proximité de la frontière avec le Mali, ils ne devraient pas compromettre gravement les disponibilités alimentaires nationales.



Le seuil de grégarisation (regroupement en essaims) des criquets pèlerins est relativement faible, à peine 500 individus à l'hectare. Sur la photo, ce stade est largement dépassé puisqu'on en compte environ 200 au m². Source FAO.

# En direct du terrain

# **Niger - Projet criquets**

Au Niger, dans les zones de Téra, Tillabéri et Filingué (ouest du pays), l'association nigérienne apporte une aide alimentaire à plus de 24 000 bénéficiaires à la demande du PAM (Programme alimentaire mondial). Ces vivres viennent compenser les pertes agricoles et permettront aux populations d'attendre les récoltes de la prochaine campagne. La première phase (2 mois) prévoit la distribution de 482 tonnes de céréales, de niébé et d'huile végétale sur 23 sites en échange de la participation des villageois à un projet d'aménagement et de protection des sols. Dans chaque terroir, ce sont près de 9 000 demi-lunes et 10 000 mètres de cordons pierreux qui seront réalisés pour stopper la dégradation des terres. Des dunes seront également fixées dans une zone particulièrement menacée d'ensablement.

Des milliards d'individus envahissant le ciel, les essaims peuvent prendre des dimensions bibliques. Source JF Duranton, CIRAD.

# Niger - 11 terroirs

Le projet 11 terroirs est entré dans sa troisième année d'exécution. Le comité de pilotage qui s'est tenu en octobre a mis en évidence la forte implication des organisations paysannes et villageoises dans la mise en œuvre des actions. À Filingué, les aménagements réalisés ont permis de réhabiliter de nombreuses terres agricoles, dont 43 hectares dans le seul village de Kobi. Dans la zone de Say, la lutte antiérosive a évité l'ensablement du puits et de l'école du village de Sabago. À Tchenchendi (région de Zinder), l'aménagement de la mare doit permettre à 87 exploitants de démarrer de nouvelles activités maraîchères. Ce projet est financé par l'Union européenne, AREVA et la CDC tiers-monde.



Les femmes participent activement aux aménagements des terroirs, Source SOS SAHEL.

Les cordons pierreux limitent l'érosion et favorisent l'infiltration de l'eau. Source SOS SAHEL.

## Burkina Faso - Tikaré

La dégradation des terres agricoles générait une situation d'insécurité alimentaire pour les familles de Tikaré. SOS SAHEL a démarré fin 2003 un projet de gestion des ressources naturelles dans 18 villages de la province de Bam.

En un an, ce sont plus de 430 hectares qui ont été réhabilités à l'aide de sites anti-érosifs. L'impact de ces aménagements n'est pas sans conséquences. Une étude menée sur 20 champs a démontré que les rendements de Sorgho passaient de 600 kg de grains par hectare à plus de 1070 kg après la mise en place d'ouvrages de restauration des sols, associés à l'utilisation de compost.

La seconde action entreprise vise à encourager le reboisement. Contrairement au dispositif classique, le paysan ne reçoit dans ce cas aucune aide financière. Seul un appui technique est proposé. Ce n'est qu'après 2 ans, qu'il percevra une prime si les arbres sont encore vivants. En 2004, 58 personnes ont participé à ce volet en plantant 1828 arbres. Programmé sur 24 mois, le projet Tikaré possède également un volet santé initié en partenariat avec l'ONG suisse Kinder In Not. Fin 2005, 7 cases de maternité seront opérationnelles et dispenseront une sensibilisation à l'hygiène et à la prévention des risques maternel et infantile.

# France - Siège de SOS SAHEL

Suite à notre Conseil d'administration du 28 avril 2004 et en accord avec l'Assemblée générale, les bureaux SOS SAHEL ont déménagé 2, avenue Jeanne, 92604 Asnières-sur-Seine Cedex. Cette nouvelle situation allège nos frais de fonctionnement et les nouvelles conditions de travail des salariés seront un gage de développement de notre association.

Tél.: 01 46 88 93 70 - Fax: 01 46 88 70 67